

Hervé Plagnol, ancien journaliste spécialisé dans les questions économiques et environnementales, modérateur de plusieurs de nos débats, et membre sympathisant de notre association, a publié il y a quelques semaines sur Le Cercle – Les Echos du quotidien *Les Echos* un article sur la nécessité d'arbitrer entre plusieurs objectifs dans une politique de développement durable. Nous le publions avec son autorisation :

Gérer les contradictions entre objectifs écologiques

Chaque jour qui passe voit s'affirmer des protestations, appels ou manifestes pour que la société, les pouvoirs publics en tête, agissent davantage pour l'environnement. L'impressionnant appel de 1000 scientifiques français il y a quelques jours, prônant jusqu'à la désobéissance civile en est un exemple éloquent. Pourtant, si la prise de conscience des citoyens sur ces objectifs prend de l'ampleur, à tous les niveaux, les résultats scientifiquement mesurés de la lutte pour l'environnement montrent qu'on est encore loin du compte. La lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, la préservation de la biodiversité, pour prendre ces deux objectifs, stagnent.

Une des raisons de cette absence de résultats tient sans doute aussi à la contradiction entre différents objectifs recherchés par la lutte pour l'environnement. Dans l'esprit du public, comme de bon nombre de décideurs et de politiques, l'écologie apparaît comme un tout, contribuant, si on en respecte les règles, à améliorer l'environnement d'une manière générale. Or, les choses sont beaucoup plus compliquées. Les différents objectifs affichés par l'écologie ne vont pas forcément de pair et même, dans certains cas, sont contradictoires. Cela implique qu'en matière environnementale, on définisse des priorités, qu'on sache quel est l'objectif majeur qui doit être privilégié, fût-ce au dépend 'un autre objectif.

Certaines contradictions sont bien connues et assumées, si ce n'est par les militants écologistes, tout au moins par les politiques. Le rôle du nucléaire dans la limitation des émissions de gaz à effet de serre (GES) est reconnu mais il est contrebalancé par le problème des déchets et les risques posés par leur stockage.

Une autre contradiction majeure est moins reconnue, si ce n'est par plusieurs études scientifiques que le politiquement correct a eu tendance à laisser dans

l'ombre. C'est celle du développement et de l'encouragement du bio d'une part et de ses effets sur les émissions de GES d'autre part. Si le développement des productions agricoles bio est excellent pour la santé des terres et le bien-être des humains, plusieurs études ont démontré qu'il s'agit d'un facteur d'accroissement d'émission de GES. Pour deux raisons : 1. La non utilisation de produits chimiques dont les pesticides implique un surcroît de traitement mécanique, donc davantage de passages de tracteurs et d'emploi de fioul ; 2. Pour une même quantité de production (nourriture ou textile) il faut plus de terre, car la productivité physique est plus faible, et donc un risque accru de déforestation. Les consommateurs de bio devraient savoir que lorsqu'ils consomment ces produits en plus grande quantité, ils contribuent au dérèglement climatique.

Autre contradiction : lorsque les écologistes – les pêcheurs - luttent contre les éoliennes off-shore au nom du bien-être de la faune aquatique, ils nient l'avantage que peuvent procurer ces éoliennes sur le plus du réchauffement climatique.

D'une manière plus générale, les partisans du tout écologique prônent la plupart du temps une société plus délocalisée, constituée d'entreprises petites, ou encore d'exploitations dites « paysannes » et vouent aux gémonies la grande entreprise, la multinationale évidemment, persuadés qu'ils sont que ces gens se fichent de la planète. C'est, dans ce cas, mélanger un objectif concernant le type de société qu'on veut et un objectif environnemental. C'est oublier que des grandes unités sont souvent davantage en mesure d'amortir les coûts de la dépollution ou de la non-pollution et d'adopter, en outre, des technologies innovantes. Si certaines ne respectent pas les lois, notamment celles de l'environnement, c'est aux pouvoirs publics d'intervenir et d'appliquer des mesures de police.

La contradiction peut être également géographique. Lorsque l'équipe de la Maire de Paris, Mme Hidalgo, contribue à bloquer les moyens de traverser la capitale en voiture, elle devrait savoir que la pollution se répercute aux portes de Paris et que, globalement, la pollution n'a pas réellement diminué, faute de mise en place, AVANT cette stratégie, de moyens de transports collectifs non polluants. A cet égard, laisser Paris gérer seul sa circulation est peut-être une erreur. Délocaliser n'est pas toujours cohérent avec une politique environnementale.

Pour tout cela, il devient urgent de fixer une hiérarchie entre des objectifs environnementaux et de décider lesquels sont prioritaires. Il semble évident que

la lutte contre le dérèglement climatique est bien cette priorité, même si elle est parfois contradictoire avec la biodiversité par exemple. Une fois cette priorité définie, il faut alors lui accorder le maximum de moyens et d'actions. C'est un travail qui n'a pas, au niveau français en tout cas, été réalisé. Depuis le Grenelle de l'environnement, toutes les conférences et politiques ont fait un amalgame d'objectifs qui souvent s'opposent entre eux. L'appel des 1000 scientifiques cité plus haut, accole par exemple la lutte contre le réchauffement et la biodiversité. Or, entre les deux il faut parfois choisir. Entre le bio et la lutte contre les GES il faut également choisir.

Faute de quoi, dans l'esprit de bon nombre de militants écologistes, la solution tous azimuts aux problèmes écologiques réside dans une décroissance générale, dans une idée romantique qu'on peut résoudre le problème du réchauffement en mettant en cause le capitalisme et les technologies modernes, en réduisant la consommation. Ce qui passe sous silence le fait qu'il y a des millions d'individus qui, en Europe comme en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud, peuvent légitimement prétendre à mieux consommer.

Hervé Plagnol, hervé.plagnol@gmail.com